

## **Conseil de Paris** *Séance des 8 et 9 février 2010*

### **Vœu présenté par Karen Taïeb et les élus du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés relatif à la dénomination d'un lieu dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en mémoire d'Ilan Halimi**

Tout le monde a en mémoire le calvaire d'Ilan Halimi

Ilan Halimi est un jeune homme parisien âgé de 23 ans qui mène une vie paisible dans le XII<sup>o</sup> arrondissement de Paris avec sa mère et sa sœur. Il travaille dans un magasin de téléphonie du boulevard Voltaire situé dans le XI<sup>o</sup> arrondissement.

Mais le 20 janvier 2006, sa vie tourne au cauchemar le plus sordide. Kidnappé, séquestré et torturé à mort durant 24 jours par le « Gang des barbares », il est découvert agonisant le long d'une voie ferrée dans l'Essonne le 3 février. Il décèdera lors de son transfert à l'hôpital.

Considérant le caractère antisémite du meurtre d'Ilan Halimi,

Considérant qu'Ilan Halimi était un enfant du XII<sup>o</sup> arrondissement de Paris,

Considérant les 24 jours de calvaire subis par Ilan Halimi et la cruauté de ses ravisseurs

Considérant que la mémoire d'Ilan Halimi doit être associée à la mémoire collective de Paris, au nom des valeurs républicaines et des droits de l'homme, au nom du vivre ensemble et de la lutte contre toutes les formes de racismes

**Par conséquent, sur proposition de Karen Taïeb, et des élus du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu qu'un lieu de vie ou un jardin du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris se voit attribuer le nom d'Ilan Halimi.**